

SGH : Système Général Harmonisé



Les prochains pictogrammes de danger



SGH01



SGH02



SGH03



SGH04



SGH05



SGH06



SGH07



SGH08



SGH09

Le but

Il s'agit d'harmoniser les critères de classification des dangers sur les étiquettes et les fiches de données de sécurité.

La réglementation

Depuis le 20 janvier 2009, le Règlement n° 1272/2008 dit règlement CLP définit les nouvelles règles de classification, d'emballage et d'étiquetage des produits chimiques en Europe. Il s'appliquera obligatoirement dès fin 2010 pour les substances et juin 2015 pour les mélanges (préparations). En juin 2017, les étiquettes actuelles devront avoir complètement disparu.

Déroulement :

- ◀ Jusqu' au 1er décembre 2012 : diffusion des FDS sous la version actuelle autorisée (sauf par les nouveaux produits).
- ◀ Du 1er décembre 2012 au 1er juin 2015 : modification des FDS : inversement des paragraphes 2 et 15 et apparition des 2 systèmes de classification (sauf sur les étiquettes).
- ◀ A partir du 1er juin 2015 : apparition du nouvel étiquetage SGH, disparition de l'étiquetage actuel.

Les changements

- ① Nouveau vocabulaire : le terme de « préparation » est remplacé par « mélange »,
- ② Nouvelle règle de classification
- ③ Nouveaux pictogrammes de dangers,
- ④ Apparition de mentions d'avertissement : DANGER ou ATTENTION,
- ⑤ Nouvelles codifications et mentions d'avertissement (anciennement appelées phrases de risque),
- ⑥ Nouvelle codification des conseils de prudence,
- ⑦ Nouvelles règles d'étiquetage : disposition, dimension, taille des symboles.
- ⑧ Nouvelles fiches de données de sécurité avec possibilité pendant une période mention des deux classifications du mélange (selon l'ancien et le nouveau système).

BILANS
CARBONE

ISO 9001

ISO 14001

Et si l'efficacité
était source
de sécurité.

EYREIN
INDUSTRIE

Siège social & bureaux
Tél. 05 55 27 65 27 - Fax : 05 55 27 66 08
ZAC de la Montane - Allée des Iris - 19800 EYREIN
www.eyrein-industrie.com